



Bulletin d'information n° 60 • Avril 2011 • Case postale 2218 • 1110 Morges • CCP 10-17957-7 • <http://asm-morges.ch/>



**Prix
du
mérite**

Editorial

Les élections passent, les problèmes demeurent, et les solutions restent à inventer...

Nous avons tous pu assister aux récents débats, ou lire les comptes-rendus dans la presse, concernant le parking Charpentiers-Nord. Les propriétaires sont-ils d'accord oui ou non de renégocier le projet pour accueillir un parking souterrain public ? Faut-il oui ou non un investisse-

ment de la commune pour réaliser cet ouvrage ? Nous n'allons pas reprendre le sujet ici, nous relevons simplement que l'ASM soutient depuis fort longtemps la présence d'un parking aux Charpentiers-Nord, plutôt que le projet de parking sous les quais.

Cette problématique parmi d'autres (par exemple le plan de circulation, l'aménagement de la Place de la Gare, la construction de logements à loyer modéré) fait partie de nos préoccupations et nous suivons très régulièrement ces dossiers.

A l'instar des médias, des partis politiques ou encore du nouveau bulletin d'information communal de la Ville de Morges, « Reflets », l'ASM continue d'apporter sa contribution, par le biais de son bulletin notamment, aux débats sur ces enjeux pour notre avenir.

Nous vous proposons également dans ce bulletin de voter pour le prix du mérite, prix que l'ASM décerne tous les deux ans, à la meilleure réalisation architecturale que vous, chers lecteurs, allez choisir.

Commission nature

L'année dernière, la Municipalité a mis sur pied une Commission consultative pour la nature, dans le but de concilier la densification des constructions et le maintien d'un environnement laissant encore une place aux éléments naturels.

A cet effet, sous la houlette de la Municipale responsable des espaces publics, la Commission composée de représentants

de la Commune, du Canton, de gérances, de la FVE, de Pro Natura, du WWF et de l'ASM, se propose :

- ⇒ d'édicter un règlement fixant un certain quota de surfaces vertes à respecter lors de nouvelles constructions
- ⇒ de préconiser des toitures végétalisées
- ⇒ d'informer par le biais d'expositions, d'affiches, de flyers, ...

⇒ d'organiser des visites à l'intention de la population sur le territoire communal

⇒ de conseiller les propriétaires de jardins pour l'entretien de leurs surfaces, notamment sur l'usage des pesticides

L'ASM participe avec un intérêt certain aux travaux de cette Commission, parce que la nature, au même titre que le bâti, fait partie du patrimoine morgien, de notre cadre de vie.

Sommaire

Editorial	2
Commission nature	2
Mises à l'enquête	3
Assemblée Générale Ordinaire 2011	4
A quand une détermination	4
Passage rue de Lausanne	4
Prix du mérite 2011	5, 6, 7 et 8
Les fontaines de Morges	9 et 10
Quizz	11
Nos chantiers	11
Les portes de Morges	12

Impressum

ASM

Bulletin n° 60

Edité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case 2218, 1110 Morges 2, CCP 10-17957-7

<http://www.asm-morges.ch> – info@asm-morges.ch

Présidence : un(e) candidat(e) sera présenté(e) pour élection lors de l'AG du 12 mai 2011

Membres du Comité :

Mmes Fida Kawkabani et Valérie Merino de Tiedra,

MM. Pascal Ducommun, Aristide Garnier, Gérard Landolt, Jean-Pierre Morisetti et Roland Russi

Crédit iconographique, photos : Franz Amrhein, Aristide Garnier, Salvatore Gervasi

Impression : Imprimerie Carrara Morges ● Tirage : 500 exemplaires

Mises à l'enquête

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons suivi plusieurs mises à l'enquête, mais sans y trouver ce qui manque cruellement à Morges, des habitations à loyer abordable.

Il faudra certainement attendre jusqu'à ce que des immeubles soient construits sur les terrains que la Commune possède (En Bonjean, Eglantine, la Longeraie,...)

Nous avons aussi écrit à la Municipalité pour regretter que la réalisation du magasin "Aperto" ne soit pas l'occasion d'un réaménagement, même provisoire, de la place de la Gare.

Ce ne sont pas les mâts fleuris, pour lesquels le Conseil communal a voté un crédit de Frs 50'000, qui vont améliorer la situation actuelle, c'est-à-dire chaotique. Et la mise en route du PDL gare sud n'est vraisemblablement pas pour demain.



Cependant, parmi les dossiers déposés, l'un a spécialement retenu notre attention,

L'EMS de Beausobre,

qui doit remplacer l'EMS des Pâquis, trop vétuste et n'offrant plus suffisamment de capacités. Ce projet, lauréat du concours d'architecture en 2008, nous avait séduit, tant par son implantation qui respectait au maximum le caractère du parc de Beausobre, que par les circulations et les relations avec l'extérieur et nous avons demandé à ses auteurs de rédiger un article pour notre bulletin.



Depuis lors, ceux-ci, EO Architectes SA & Atelier Arthys Architectes Associés de Lausanne, ont affiné leur projet dans les détails, tout en conservant l'implantation et l'organisation, telles que proposées lors du concours.

Le programme

A titre de rappel, le programme est basé sur :

- 78 lits de gériatrie et psycho gériatrie
- 30 appartements protégés (20 lors du concours)
- 1 crèche

Le projet

Les principales modifications que les architectes ont apportées dans le projet sont :

- optimisation des surfaces
- révision de l'entrée principale avec la création d'une cour d'accueil

- amélioration des liaisons verticales
- création d'un troisième étage sur le bâtiment des appartements protégés pour loger les 10 appartements complémentaires

Les rez-de-chaussée inférieurs, qui sont au niveau du parc, contiennent tous les locaux communs. Ils sont caractérisés par une expression architecturale particulière : leurs façades sont en retrait par rapport à celles des étages supérieurs, d'où un espace couvert au pied des bâtiments, et le rythme des ouvertures est différent.

La construction

Le projet qui répond aux critères du label Minergie ECO est réalisé en béton avec une enveloppe thermique ventilée.

Le chantier doit s'ouvrir à la fin de cette année et les travaux se terminer, si tout se passe normalement, deux ans plus tard.



Nous avons l'honneur de vous inviter à la

Assemblée Générale Ordinaire

Qui se tiendra à la Salle de Couvaloup 10, 1110 Morges,

le jeudi 26 mai, à 19heures

Ordre du jour

1. Liste des présences, bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AG 2010
5. Rapport du Comité
6. Rapport du Caissier
7. Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes
8. Budget et cotisations 2011
9. Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes
10. Démission et élection(s) au Comité
11. Election du Président
12. Mutations au sein des membres
13. Divers et propositions individuelles : A faire par écrit/mail au Comité avant le 20 mai

L'Assemblée générale sera suivie, à 20h.15, de la proclamation des résultats du vote pour l'attribution des **PRIX DU MERITE 2011** aux meilleures réalisations architecturales récentes.



Pour celles et ceux qui le désirent, un **repas** suivra, à la **Taverne de Vertou**. Afin de réserver les places, merci de vous y inscrire, une ligne figure à cet effet sur le bulletin de vote du prix du mérite, par mail, ou par courrier postal. Ce repas n'est pas financé par l'Association

A QUAND UNE DETERMINATION ?

La saga de l'**autoroute** continue.

Comme bien des Morgiens j'attends avec impatience les déterminations de l'O-FROU quant au tracé définitif du contournement et déclassement de la traversée autoroutière de notre Ville. Sur les dernières variantes retenues pour

étude, laquelle pourra être choisie ? Je garde l'espoir que la version dite « enterrée » subsiste et puisse l'être au maximum, à l'instar des réalisations faites à Neuchâtel et Bulle qui sont des réussites, tant l'intégration urbaine, environnementale et esthétique de ces sites est bien faite. Pourquoi ne pourrions-nous pas y arriver chez nous ? Il est vrai que notre géologie peut apporter des

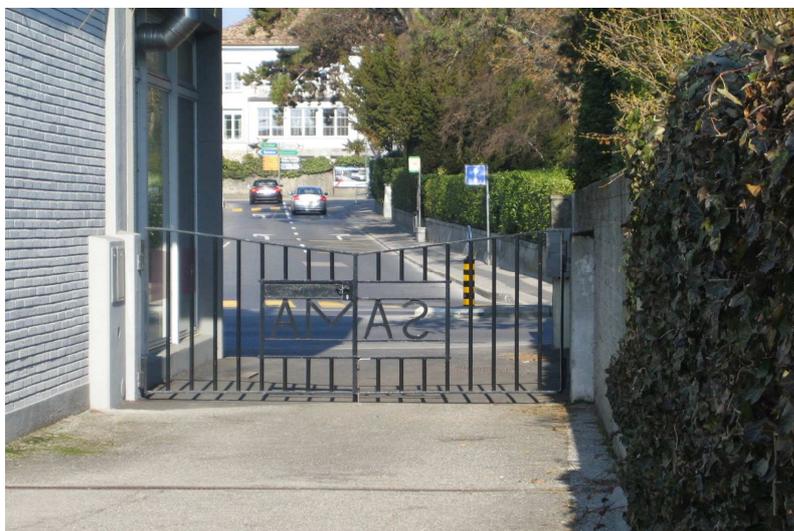
difficultés dans la réalisation souterraine, mais les moyens techniques existent, Neuchâtel les a bien surmontés. Je relève les aménagements faits dans cette région pendant et après les travaux, la flore et la faune ont été privilégiés dans leur reconquête des endroits malmenés par la construction. A ce jour ce sont des richesses naturelles qui s'y développent spontanément. Jean-Pierre Morisetti

Passage rue de Lausanne - Quai Igor Stravinski

Sésame, ouvre-toi !!!

Malgré de longues démarches juridiques (encore en cours semble-t-il), le portail séparant la Rue de Lausanne, à la hauteur du numéro 24, et le Quai Igor-Stravinski, est toujours fermé.

Sera-t-il un jour possible de rejoindre à pied le quai par ce petit chemin ? Mystère...



PRIX DU MÉRITE 2011

Tous les 2 ans, l'ASM attribue son Prix du mérite à un bureau d'architecte qui a réalisé un projet récent à Morges. Il ne s'agit pas d'un vrai concours, mais plutôt d'un coup de cœur manifesté par les personnes qui veulent bien répondre. (Membres de l'ASM ou autres intéressés)

Ne vous laissez pas influencer par la qualité des photos qui ne sont là que pour permettre d'identifier les ouvrages.

Vous pouvez retrouver ces mêmes photos en couleur sur notre site internet: <http://asm-morges.ch>. Faites votre choix parmi les 19 objets suivants et renvoyez le coupon-réponse (dernière page de ce fascicule) ou répondez sur notre site internet.

Procédure pour l'attribution du prix :

- Chaque participant au vote dispose au maximum de 3 voix. Il peut donc voter pour une, deux ou trois des réalisations présentées dans ce bulletin.
- Chacune des trois voix a le même poids.
- Votre comité dépouillera les bulletins.
- Le **Prix du Mérite ASM 2011** sera attribué lors de l'Assemblée Générale du 26 mai 2011 à la réalisation architecturale ayant obtenu le plus de voix.

1.

Magasin

Rue de Lausanne 47



2.

Immeuble de 40 appartements et atelier

Rue de la Gare 39



3.

Immeuble à affectation mixte

Rue Centrale 17



4.

Immeuble de 24 appartements

Avenue du Moulin



PRIX DU MERITE 2011

5.

Surélev. toiture, aménag. chambres et restaurant
Rue Louis-de-Savoie 61



6.

Transformations intérieures, réfection toiture
Promenade Paderewski 8



7.

Deux villas mitoyennes de 2 appartements
Avenue de Marcelin 46
Module H SA, Etoy



8.

Reconstruction d'un immeuble de 3 appartements
Rue du Bluard 8



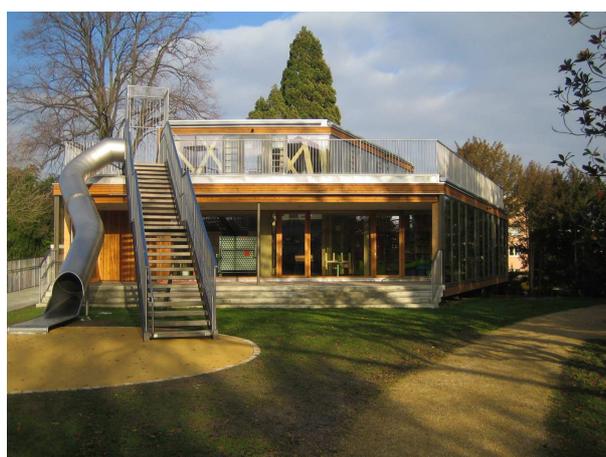
9.

Villa individuelle
Ch. de Bel-Horizon

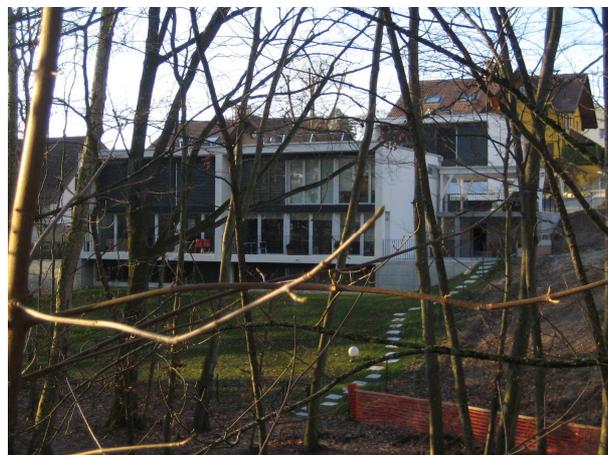


10.

Centre de vie enfantine et archives communales
Avenue de Chanel 6
Desarzens & Compact Architecture, Morges



PRIX DU MERITE 2011

11.**Assainissement de l'immeuble**
Rue Centrale / rue des Fossés**12.****Villas**
Les Vaugues**13.****Transformation d'un bâtiment locatif**
Ch. de Tolochenaz 5-7**14.****Immeuble résidentiel de 7 appartements**
Av. Aloïs Hugonnet 7-9**15.****Transformation de la maison Moret**
Av. de Marcelin 29**16.****Villa de 3 appartements**
Ch. du Pré 3

PRIX DU MERITE 2011

17.

Transformations intérieures et de la façade
Ch. des Zizelettes 8



18.

Réhabilitation de l'enveloppe
Ch. de la Grosse Pierre 2 & 8



19.

Assainissement des façades
Ch. de Bellevue 8



Réponses:
Photo 1: Avenue des Reneveyres
Photo 2: Chemin du Banc-Vert
Photo 3: Angle Chenaillettaz / Grosse-Pierre

Fontaines de Morges



Bulletin réponse

J'attribue mes trois voix aux réalisations suivantes :

Première voix : réalisation no
Deuxième voix : réalisation no
Troisième voix : réalisation no

Je m'inscris au repas suivant l'assemblée
Nom
Prénom

A retourner jusqu'au 9 mai 2011 à :

ASM
Case 218
1110 Morges 2
<http://asm-morges.ch>

Ou votez jusqu'à la même date sur notre site :

Aperçu des fontaines de Morges

Il est aisé de se représenter l'importance des fontaines publiques dans le passé où elles devaient suffire à tous les besoins d'eau de la population. Les fontaines ont été un des facteurs d'hygiène, en limitant le risque de choléra ou de maladies véhiculées par les puits risquant d'être contaminés par les excréments et eaux usées. Certaines fontaines jouaient aussi le rôle d'abreuvoir.

Au Moyen-âge, Morges possédait, outre trois fontaines, trois puits. L'un ancien (1592) était dans la cour de l'auberge de la Croix-Blanche (actuellement Grand-Rue 72), accessible à tous les habitants de la ville car l'eau potable était rare, un second devant l'actuel Grenier bernois et le troisième (1679) vers le port, dans l'angle de la Place du port et de la rue Louis-de-Savoie

LES ANCIENNES FONTAINES



LA GRANDE FONTAINE aussi nommée FONTAINE DU BANNERET

Située dans la Grand-Rue, au débouché de la rue Centrale, elle est mentionnée dès 1518 sous le nom de « bornel », terme désignant alors une fontaine. Le nom de fontaine était réservé aux sources. Elle était alimentée par la source de Chigny.

Elle est refaite à neuf entre 1545 et 1547 en marbre noir de St-Triphon par le sculpteur Jacques Guigoz (également artiste de la fontaine de La Palud à Lausanne). Elle est surmontée d'un homme à l'épée tenant les armes de la ville et mu-



Place Saint-Louis

nie de goulots à mufles de lions et de dauphins. Le thème du banneret est très en vogue. Il symbolise l'identité urbaine et est originaire des villes alémaniques. C'était un commandant de place subordonné au Conseil de la ville. Le premier banneret de la ville fut nommé en 1501, vers la fin de la période savoyarde. Cette œuvre monumentale est connue par une lithographie de Jean Dubois d'après un dessin original de 1840.

En 1861, lors du pavage de la chaussée à la Grand-Rue et la création de trottoirs, on dut se résoudre à la démolir étant donné qu'elle était située au centre de la chaussée. Elle fut **remplacée**, en bordure du trottoir, vers la boucherie de la Grand-Rue 21-23, par un bassin rectangulaire en roche blanche du Jura, au pilier couronné d'un vase. Le banneret lui a disparu on ne sait où.

LA FONTAINE DU MARECHAL dite aussi de LA JUSTICE

Mentionnée dès 1605, la fontaine du Maréchal, à la rue Louis-de-Savoie se confond quelquefois avec celle du Lion de la même rue. Elle est alimentée par la source dite du Maréchal avec réservoir aux Uttins. Elle était située près du château où siégeait le tribunal des baillis. Cela justifie probablement la présence, à partir du milieu du XVII^e siècle, d'une statue emblématique de la Justice sur son pilier.

La statue de la Justice a été sculptée, en 1651, par un artiste lombard, Jean-Baptiste Gallo, dans un bloc de pierre de La Sarraz. La Justice de Morges, avec son déhanchement baroque, son abondante chevelure bouclée et ses yeux ouverts, a un côté libre, style Renaissance qui n'est pas conforme aux autres statues de la Justice avec leurs yeux bandés et allure très rigide.

En 1758, la fontaine est déplacée devant l'immeuble de la Grand-Rue 87 et reconstruite par le marbrier Vincent Doret. Sa silhouette correspond à celle de la Fontaine du banneret de la même rue. Cette fontaine, aussi appelée « la Christine » sera, elle aussi, **remplacée** en 1861 lors de la réfection de la Grand-Rue. Une copie de sa statue, exécutée par Ewald Brigger, a alors trouvé refuge dans une niche de l'Hôtel de ville, toujours visible.

LA FONTAINE DU LION

La fontaine «vers le Lion», nom d'une ancienne auberge de la rue Louis-de-Savoie 57, est attestée à partir de 1718, mais un bassin (nommé alors bornel) existait déjà dans cette rue en 1591 au voisinage du marché et des anciennes boucheries. Elle était alimentée par la source de Chigny.

En 1831, le carrier Daniel Veillard exécute une nouvelle fontaine à deux bassins, avec une chèvre (pilier central) surmontée d'une urne. Un troisième bassin y sera accolé en 1832 et disparaîtra, en 1855, après un **déplacement** du point d'eau devant la maison Louis-de-Savoie 51. Cette fontaine est la plus ancienne conservée à Morges. La chèvre a été refaite à l'identique en 1977 et l'urne en 1983.

LES FONTAINES ACTUELLES

Dès 1853, en vue d'une réfection de la chaussée, on prévoit de remplacer les



Place des sports



Grand-Rue

bassins existants par de nouvelles fontaines. En effet, en 1861, la Grand-Rue fut pavée et pourvue de trottoirs. La chaussée se rétrécissant, l'espace entre les fontaines et les trottoirs n'était plus suffisant pour le passage des voitures. On dut se résoudre à les démolir.

Pour remplacer ces vastes bassins, on plaça en bordure des trottoirs, pas très loin de leur emplacement primitif, trois bassins rectangulaires au pilier couronné de vases identiques, évasés et bas. Ces fontaines sont réalisées en roche blanche du Jura d'après les plans de l'ingénieur genevois John Rehous. Deux d'entre elles sont similaires et placées face aux immeubles de la Grand-Rue 21-23 et la Grand-Rue 65-67. La troisième, devant le no 87, est ornée d'un obélisque au lieu d'un vase. Voilà pourquoi toutes les fontaines de la Grand-Rue sont datées de 1861.

LA FONTAINE SAINT-LOUIS

Dès 1616, une petite fontaine en bois est mentionnée à proximité de l'ancienne église et de la porte de la ville. Elle est alimentée par l'eau d'Ecuessires. Les nouvelles boucheries, construites sur « la promenade Saint-Louis » sont pourvues, en 1754, d'un bassin et d'une chèvre en pierre par Henri Borel. La fontaine actuelle de Saint-Louis est implantée à l'emplacement des boucheries démolies en 1902 et a été réalisée, cette même

année, en ciment moulé, d'après les plans du géomètre Alfred Jaton. Des goulots en bronze, à mufles soutenus par des bras de force en ferronnerie d'esprit 1900, ornent la haute chèvre de section carrée qui porte une urne élancée en molasse.

LA FONTAINE MONOD

Cette fontaine est située sur l'actuelle Place des Philosophes, rue Louis-de-Savoie, vis-à-vis de la maison Monod.

En 1801, une fontaine en marbre de Saint-Triphon avec deux bassins, taillée par le carrier de Bex Jean-Jacques Grept, est mentionnée à cet emplacement. Elle est alimentée par la source d'Ecuessires. Elle sera remplacée, en 1905, par une fontaine ovale en molasse munie de goulots en bronze de style Empire. En 1995, les habitants du quartier ont offert un hibou, taillé par Ewald Brigger, pour orner le pilier ; le hibou étant le symbole du quartier des Philosophes.

LES EAUX MINERALES

Mentionnée dès 1719, cette fontaine minérale reçoit un bassin sur la rive gauche de la Morges à proximité du Moulin-dessus. En 1837, elle est déplacée sur la rive droite à proximité de l'écluse et le maçon Louis Brélaz y construit une niche en maçonnerie. Elle est située actuellement en-dessous de la patinoire mais

hors service depuis la construction de celle-ci. De nombreux habitants venaient chercher de l'eau soi-disant bénéfique. Un docteur de Morges prescrivait même des cures de cette eau!

LA FONTAINE D'HERCULE ENFANT au Parc de l'Indépendance

C'est probablement vers 1885 que fut érigée cette fontaine octogonale qui termine si heureusement, du côté lac, la perspective de l'avenue Forel dans le Parc de l'Indépendance. En 1913, le peintre Aloys HUGUONNET offrit à la ville de Morges une copie d'un bronze, trouvé à Pompéi, en souvenir de son père Jules Huguonnet, municipal de 1889 à 1901, confiseur et botaniste à ses heures, qui a été le principal créateur du Parc aux essences variées, actuel site de la Fête de la tulipe.

Le bronze de cette fontaine représente Hercule, fils naturel de Jupiter. L'épouse de celui-ci, Junon, indignée de l'infidélité de son mari, avait envoyé deux serpents pour dévorer l'enfant dans son berceau, mais Hercule se défendit tout seul en étouffant les deux reptiles. Le bronze de la fontaine du Parc ne montre qu'un seul serpent et, par une heureuse trouvaille, la gueule du reptile sert de goulot à la fontaine.

Extrait de l'exposé du 8 avril 2002 par Françoise Oberhaensli lors de la formation des guides de Morges.

Source : La ville de Morges par Paul Bissegger.



Angle Triolet / Banc-Vert

Quizz

Autres fontaines

Il y a encore d'autres fontaines dans la ville de Morges, principalement au centre ville :

sur le quai du Mont-Blanc devant l'ancienne douane, une fontaine dont la pile est surmontée d'un cygne

devant le casino

sur le quai Lochmann côté est, une fontaine datée de 1979

dans le parc de l'Indépendance, une fontaine est adossée contre l'annexe de l'arsenal qui est en transformation.



Photo 1 — où est-elle?



Photo 2 — où est-elle?

L'annexe va être démolie. Espérons que la fontaine, elle, sera reconstruite.

au parc des Sports, la fontaine dite du Tirage, dont la pile est ornée d'un haut-relief représentant une tête de cheval, peut-être parce que là se déroulaient les courses hippiques.

Dans les quartiers périphériques, les fontaines se font plus rares. Elles ne doivent plus répondre à des besoins vitaux, chaque immeuble est aujourd'hui doté de l'eau courante. Au cours de nos promenades nous n'en avons recensé que sept fontaines. Nous en avons retenu trois

dont nous soumettons leur situation géographique à votre sagacité.

Vous trouverez les réponses sur la page 9 de ce bulletin.

Si les fontaines ne sont plus une nécessité, il est dommage que certains quartiers en soient privés, d'autant plus que l'eau que la ville de Morges est en mesure d'offrir est d'excellente qualité.

Les fontaines sont des éléments vivants, attrayants qui devraient figurer dans le programme des futurs espaces publics (square des Charpentiers nord, mail du PDL gare sud) et des quartiers à venir.



Photo 3 — où est-elle?

Nos chantiers

Sentier de la Morges

Le sentier réclame à nouveau quelques soins, notamment les escaliers, raison pour laquelle nous cherchons des volontaires. Les personnes disposées à venir une matinée pour nous donner un coup de main dans le courant du mois de mai voudront bien s'annoncer auprès de M. Emile Jan (021-801 41 34).

D'avance merci.

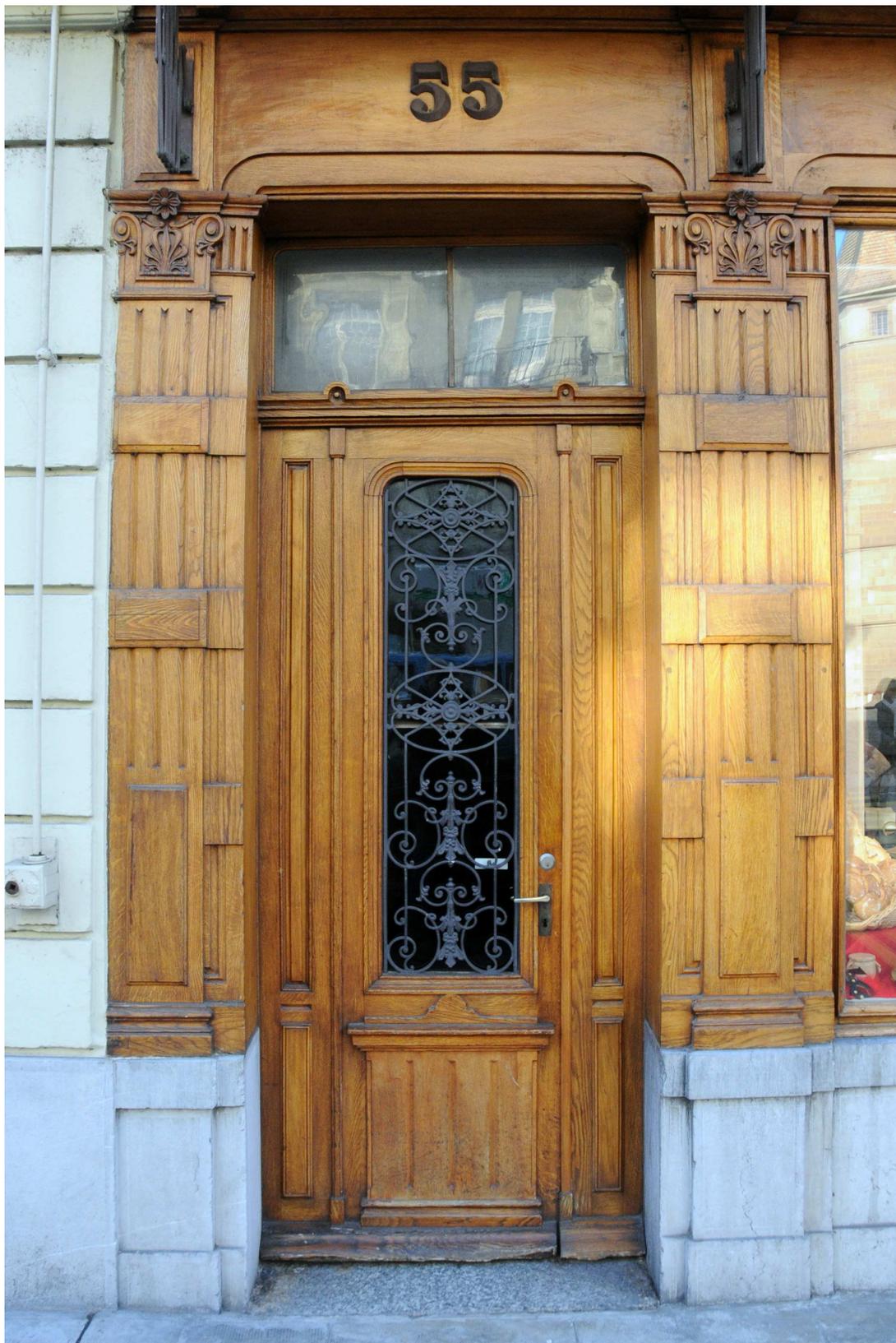


Fontaine des Eaux-Minérales

Comme le sentier ce site réhabilité en 2008/9 réclame également quelques soins, ratisage des feuilles mortes, nettoyage des outrages de l'hiver et de quelques déprédateurs et éventuellement reconstitution des cheminements en palets. Il est à signaler que le panneau didactif définitif a été posé cet hiver par les soins de l'équipe communale que nous remercions de tout le travail qu'elle a consenti tout au long de cette réalisation. Nous aussi nous cherchons des volontaires. Mais contrairement au team du sentier, pour un après-midi. Les personnes disposées à venir nous donner un coup de main début juin voudront bien s'annoncer auprès de moi-même au 079 688 16 24.

D'avance merci, Jean-Pierre Morisetti.

Série, les portes de Morges ○ Porte 4



Cette porte d'entrée de l'immeuble 55 rue Louis-de-Savoie, fait partie d'une devanture de magasin en bois sculpté dans le chêne. Posé sur son socle de pierre de Saint-Triphon, elle demeure une rare parure en bois pour une mise en scène de magasin. Le style éclectique du XIXe siècle puise ses inspirations dans tous les styles antérieurs, sans pour autant en inventer un nouveau.

Nous trouvons les pilastres cannelés à bossages et chapiteaux en palmettes et volutes, mettant en valeur cette porte très élancée dans ses proportions. Le vitrage oblong est protégé par une grille en fer forgé et motifs coulés répétitifs mais astucieusement disposés. L'ensemble est de très bonne facture et bien conservé.

Notons encore que l'édifice a abrité le premier bureau de télégraphe de Morges (1853-fin XIXe siècle) qui permit au savant F. Forel de récolter les informations relatives aux pressions barométriques du pourtour du lac en direct et solutionner l'énigme d'Euclide.